

# Concours général des lycées et des métiers session 2022

## Procédure d'inscription

### À l'attention des ambassades

Ces documents peuvent être utilisés et modifiés librement dans le cadre des activités d'enseignement scolaire, hors exploitation commerciale.

Toute reproduction totale ou partielle à d'autres fins est soumise à une autorisation préalable du Directeur général de l'enseignement scolaire.

La violation de ces dispositions est passible des sanctions édictées à l'article L.335-2 du Code la propriété intellectuelle.

Novembre 2021

# Procédure d'inscription au Concours général des lycées Session 2022

## À l'attention des ambassades

Les correspondants en charge du concours général des lycées dans les ambassades veilleront à informer les agents des établissements français à l'étranger des points suivants.

Les notes de service portant organisation du concours général des lycées session 2022 et précisant les conditions d'inscription sont parues au Bulletin officiel du 4 novembre 2021.

### 1. Inscription des ambassades

Les inscriptions s'effectuent sur le site <https://www.cgweb.education.gouv.fr>  
du **mercredi 10 novembre 2021 au jeudi 2 décembre 2021 minuit (heure de Paris)**.

Tous les correspondants dans les ambassades doivent s'inscrire sur CGWEB afin de déterminer le courriel d'identification et générer un mot de passe.

Il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription chaque année, **le mot de passe restant valide d'une session à l'autre**.

En cas d'oubli du mot de passe, celui-ci peut être réinitialisé en cliquant sur « **J'ai oublié mon mot de passe** ».

The screenshot shows the website interface for the registration process. At the top, there is a navigation bar with the logo of the Ministry of National Education, Youth and Sports (Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) on the left, the title "CGWEB : Concours général des lycées et des métiers" in the center, and a search bar on the right. Below the navigation bar, there is a blue header with the text "Inscription à l'application". The main content area is divided into two columns. The left column is titled "Pour vous inscrire, si vous êtes :" and contains four links: "Un établissement d'enseignement, cliquez ici", "Une ambassade représentant les établissements français d'enseignement de votre pays, cliquez ici", "Un rectorat, cliquez ici", and "Le SIEC, cliquez ici". The right column is titled "Déjà inscrit, identifiez vous :" and contains a login form with fields for "Courriel" and "Mot de passe", a "Valider" button, and a link for "J'ai oublié mon mot de passe". At the bottom of the page, there is a footer with the text "Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports" and "Accessibilité: non conforme".

https://www.cgweb.education.gouv.fr/inscAmbas.php

80%

Rechercher

### Inscription d'une ambassade

Accueil > Inscription d'une ambassade

Les champs indiqués par une \* données obligatoires

Civilité \*

Nom \*

Prénom \*

Titre \*

Indiquez votre ambassade \*

Adresse e-mail \*

Téléphone \*

Fax

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Accessibilité: non conforme

Après avoir validé, un courriel sera automatiquement envoyé à l'adresse saisie afin qu'un mot de passe puisse être défini.

## 2. Inscription des établissements et inscription des candidats

### A) Inscription des établissements

Tous les établissements (en métropole, DROM, étranger) doivent obligatoirement s'inscrire sur CGWEB.

### B) Inscription des candidats

Les inscriptions des candidats se font dans les établissements du **mercredi 10 novembre 2021 au jeudi 2 décembre 2021 minuit (heure de Paris)**.

Une notice de procédure d'inscription est mise à disposition des établissements sur le site Eduscol.

## 3. Validation des candidatures

Une fois les candidatures saisies, les établissements retournent les fiches de confirmation d'inscription aux correspondants en charge du concours général des lycées dans les ambassades pour le **vendredi 10 décembre 2021 au plus tard**.

Les fiches non revêtues des trois signatures (celle du candidat, de son enseignant et de son chef d'établissement) ne sont pas recevables.

Les candidatures proposées par les établissements scolaires sont ensuite validées par les correspondants dans les ambassades pour le **vendredi 17 décembre 2021 au plus tard**.

Cette date doit être impérativement respectée dans la mesure où la DGESCO procédera à l'extraction sur l'application CGWEB des candidatures définitives validées par les ambassades le **lundi 3 janvier 2022**.

Dans l'onglet « **Valider les inscriptions** », le correspondant a le choix entre une validation par :

- Discipline, établissement, élève
- Etablissement, élève, discipline

Les correspondants peuvent valider candidat par candidat ou procéder à une validation globale.

Dans l'onglet « **Etat des candidatures** », ils auront une vision des candidatures validées ou non. Une extraction sous Excel est disponible.

Dans l'onglet « **Les chiffres** », ils auront une vision globale de toutes les disciplines avec le nombre d'inscrits (candidatures saisies) et le nombre de candidats (candidatures validées). Une extraction sous Excel est disponible et ne concerne que le nombre de candidats (**candidatures validées**).

Après vérification de l'ensemble des candidatures, les correspondants en charge du concours général des lycées dans les ambassades peuvent télécharger **le fichier Excel des candidatures validées à partir de l'onglet « Les chiffres »** afin d'établir ultérieurement les convocations des candidats par publipostage.

**À noter** : cas particulier des candidats du Centre national d'enseignement à distance

Le centre de Rennes du CNED est habilité à présenter des candidats.

L'application génère automatiquement un « *établissement CNED* ».

Si des candidats s'inscrivent au titre de « *candidat CNED* », les correspondants en charge du concours général des lycées dans les ambassades doivent traiter ces inscriptions comme les autres candidatures.